AVIS D'ELECTION.

Sous la nouvelle Constitution pour Greffier de la [illegible]

EN vertu d'un writ d'élection daté du 30 d'avril 1853, à moi adressé par Son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, Les électeurs de la ville et paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection aura lieu pour Greffier de la Sixième Cour de District, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, le troisième LUNDI de juin courant (1853) étant le 20me jour du mois.

Les scrutins seront ouverts depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux precincts qui seront désignés et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nlle-Orléans, et par le jury de police pour cette portion de la paroisse sise sur la rive droite du fleuve du Mississipi.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, ce 8 juin 1853.

JAMES P. FRERET, Shérif.

16 jn—10t

(OFFICIEL.)

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION qui doit avoir lieu le troisième lundi de juin (20 du courant) pour élire un greffier pour la sixième cour de district dans et pour la paroisse d'Orléans, sera tenue dans les endroits ci-après désignés et sous la surveillance des inspecteurs nommés par le Conseil Commun et le bureau de police, comme suit :

PREMIER PRECINCT—Chez M. Kramers encoignure des rues Annonciation et de la Course : Inspecteurs : Mathew Martin, John H Burroughs, Jno Duggan.

SECOND PRECINCT—Au café de J Henderson : Inspecteurs : James Golding, A Cart, Wm. Bozant.

TROISIEME PRECINCT—A la maison d'Ecole Fulton : Inspecteurs : Wm Monaghan, John Farrell, Thos Diamond.

QUATRIEME PRECINCT—A la maison de Pompe No 1 : Inspecteurs : J M Cass, John Armstrong, J L Powers.

CINQUIEME PRECINCT—A la maison de Pompe No 2 : Inspecteurs : W C Seymour, John B Robinson, W. Burnt Robinson.

SIXIEME PRECINCT—A la maison de Louisiana [illegible] encoignure des rues Carondelet et Perdido : Inspecteurs : E L Tracy, Michel Hahn, Maurice [illegible].

SEPTIEME PRECINCT—Chez A O'Donnell, rue [illegible] Inspecteurs : S Dowling, John Sullivan, T O'Leary.

HUITIEME PRECINCT—A l'Hôtel de la rue Conti, [illegible] Inspecteurs : Wm Shearer, J E Bouligny, Bernard Phillips.

NEUVIEME PRECINCT—Au café de Salvador Prats, [illegible] des rues Remparts et Douane : Inspecteurs : John Davis, A Stickney, R. Habas.

DIXIEME PRECINCT—Au café Jefferson rue de Chartres : Inspecteurs : W Audry, A Adnet, L Castera.

ONZIEME PRECINCT—Au café d'Orléans, rue [illegible] : Inspecteurs : Francis Mounoy, Raphael [illegible], J P Montamat.

DOUZIEME PRECINCT—Au café de M Moreno, encoignure des rues Marais et Carondelet : Inspecteurs : McCleland, C Lange, Louis Armingauld.

TREIZIEME PRECINCT—A la maison de pompe No 4 : Inspecteurs : Chs Oconelian, J W Nixon, E Lauve.

QUATORZIEME PRECINCT—Au café encoignure [illegible] Bayou et de la rue St-Claude : Inspecteurs : Wm Reid, P E Crozat, L Bourgeois.

QUINZIEME PRECINCT—Chez Joseph Noon, encoignure des rues Grands Hommes et Français : Inspecteurs : E Johnson, Emile Beauregard, M [illegible].

SEIZIEME PRECINCT—A la maison de E. Fairre, encoignure des rues Esplanade et Tonti : Inspecteurs : A Vavant, T Bertonnier, E Seeaux.

DIX-SEPTIEME PRECINCT—Au café de J B Earhart : Inspecteurs : M Lanntger, H O'Neal, Meyer.

DIX-HUITIEME PRECINCT—A la maison de Pompe No 8 : Inspecteurs : M Weisheimer, Wm. Newman.

DIX-NEUVIEME PRECINCT—Au dépôt du chemin de fer de la rue de Metairie : Inspecteurs : F Newman, J Newman Jr, Jno Walsh.

VINGTIEME PRECINCT—Chez M M. Gires, encoignure des rues Montegut et Royale : Inspecteurs : F Daubert, Andre Baley, R Seixelmayder.

VINGT ET UNIEME PRECINCT—A la maison de M [illegible] : Inspecteurs : J Charbonnet, E Dupre.

VINGT-DEUXIEME PRECINCT—Au café de M Altmeyer, encoignure des rues Magasins et Ste-Marie : Inspecteurs : W C Terrell, Wm Reed, W Dalton.

VINGT-TROISIEME PRECINCT—A la maison de [illegible] Co. 4e District : Inspecteurs : K Aura, Lemuel Pincher, capt. Smith.

A D CROSMAN, Maire.

En vertu de la 4me section de l'acte amendant l'acte de consolidation de la ville de la Nouvelle-Orléans qui pourvoit au gouvernement et à l'administration de ladite ville, approuvé le 23 février 1852— [illegible] 11 avril 1853, il est du devoir des inspecteurs de chaque precinct de nommer deux greffiers.

Les inspecteurs ci-dessus nommés sont priés [illegible] dans le plus bref délai [illegible] conformément à la loi.

10jn

1853. SOURCES DE COOPER. 1853

Le soussigné ayant entrepris la direction des SOURCES DE COOPER est prêt maintenant à recevoir les voyageurs.

Une nouvelle salle à manger a été construite, les chambres à coucher ont été enduites de plâtre, et [illegible].

CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER [illegible]

[illegible]

JOHN THATCHER.

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.

Nous avons reçu de nos correspondants de Mobile la lettre suivante, nous nous empressons de lui donner insertion :

MOBILE, 15 mai 1853.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE.—Veuillez faire part à vos lecteurs de votre intéressant journal que M. Cullum, propriétaire des NOUVELLES SOURCES DE BLADON, se prépare à faire l'ouverture de son hôtel [illegible]

[illegible]

Votre &c., S. F.

AUX PARENTS

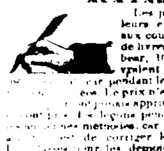

Les parents qui désirent que leurs enfants assistent en été aux cours d'écriture et de tenue de livres de l'académie de Dolbear, 106, rue du Canal, devraient les faire commencer [illegible] pendant les vacances les classes seront [illegible]

RUFUS DOLBEAR, No 106, rue du Canal

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux : [illegible] rouge de Bordeaux, [illegible] 40 boîtes de gelées assorties, [illegible] de Teysonneau, [illegible] Joret & Co., [illegible] pâtés truffés, [illegible] truffées.

FERBOS FRERES, 217 et 219, rue Royale enc Dumaine

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux : [illegible] de Bordeaux, [illegible]

FERBOS FRERES, 217 et 219, Royale, enc. Dumaine

A LOUER pour la saison d'été ou l'année, [illegible] LA BAIE ST-LOUIS, [illegible] S'adresser à J. B. DERRY. [illegible] rue de la Douane

Vente à bon Marché.

[illegible] de chaussures, [illegible]

Tout nouvellement reçu de France et pour clore [illegible]

[illegible] encoignure Dumaine et Royale

REÇU par les derniers arrivages de New-York, du Havre et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de médicaments, de drogues, produits chimiques, etc., parmi lesquels se trouvent les articles suivants :

[illegible] pur, brucine, veratrine, [illegible] potassium, de fer, de soufre, d'arsenic, [illegible] de potasse, de fer, etc. [illegible] de morphine, etc., [illegible] beurre d'antimoine, [illegible] de racines, de fleurs et de plantes, [illegible] pour distillateurs et teinturiers.

P. CUSACHS, encoignure Royale et St Philippe

Reçu contre les affections cancéreuses et engorgements glandulaires et autres

[illegible] de Coucerne de MM. Devay et [illegible] de Lyon. [illegible] et la liqueur du Dr La[illegible] contre la goutte et les rhumatismes.

[illegible] Le dépôt de ces Messieurs peut être confié à M. EDOUARD GUILLOT, qui a le dépôt de ces médicaments, No. 229, rue Royale, entre St Anne et Dumaine. 15av—15t

H. BONNABEL, Droguiste en gros, encoignure des rues Natchez et Tchoupitoulas, offre à vendre un grand assortiment de drogues reçues dernièrement, savoir :

[illegible] de quinine en usage, [illegible] essentielles, diverses, directe importation de Palerme.

Graines aromatiques diverses, Plantes do do, Graine de Lin et de Moutarde, Ecorce d'orme gras très blanche, Opium 1re qualité, Calomel anglais et américain, &c. 27mai

BEURRE à vendre de Goshen, en débarquement du navire Cherokee, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

VIN [illegible]—200 [illegible] Médoc, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

CLOUS DE GIROFLE, [illegible] à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

SUCRE—Pains de sucre, [illegible] à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

RIZ.—75 tierçons, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

CANAL CARONDELET.

LE soussigné ayant établi une branche de son magasin de fourrage aux Nos 218 et 220, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main et vendra au plus bas prix du marché : du foin, du maïs, de l'avoine, du son, &c. &c. F. A. GONZALES.

TABAC en feuilles de la Havane—25 balles de qualité extra fine pour capes et tripes, garanties Vueltas de Abajo, en magasin et à vendre à des conditions raisonnables, pour clore des consignations, chez D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier

[redacted]

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, au No 33, St-Charles, au bureau de G. De Feriet (magasin de ces de N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte. Par ordre du Conseil de Direction

WM. L. CUSHING & Co., Secrétaire pro temp.

11 fév—4m

[redacted]

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.

LES actionnaires qui ont donné avis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions jusqu'à concurrence de leur quote-part de la taxe des chemins de fer due cette année, recevront, sur présentation de leurs reçus de taxe à ce bureau, une somme égale au montant qu'ils auront déjà payé à valoir sur leurs actions, si le dit montant n'excède pas celui de leur taxe de chemin de fer. Si le montant qu'ils ont payé à valoir sur leurs actions excède leur quote-part de la taxe des chemins de fer, le remboursement se fera jusqu'à concurrence de cette quote-part.

JOHN CALHOUN, Secrétaire

22 av—

A VENDRE en magasin par les soussignés :

30 barils Porto, 50 barriques vin rouge ordinaire, 70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye, 25 barils whiskey Tuscaloosa, 500 paniers anisette fine, 500 do. surfine, 300 paniers anisette superfine, 200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle, 50 do do do do petit do. 150 do Marasquin surfin et superfin, 75 do Eau verte, 150 do Absinthe de diverses marques, 70 do Kirchenwasser do do. 100 do Liqueurs superfines, 300 do do surfines, 350 do. fines, 60 paniers Champagne de diverses marques, 75 caisses vin Muscat, 75 do Vermouth de la marque de L. Noilly, 375 do Vin rouge ordinaire, 80 do do do qualité supérieure, 200 do Fruits à l'eau-de-vie, 100 do Guignolet, &c., &c., &c.

Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognacs, Anisette, Metaz, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipes, &c., &c.

DARAN, LABICHE & Co., 45, Vieille Levée

17 fév

EN magasin et à vendre—50 barriques vin St-Julien Médoc, 30 barriques vin ch. Haut Brion de J F Larrieu, 175 caisses do do do do, 75 do do Haut Preignac la Montagne do, 2 quarts et 1 octaves sherry, 20 caisses fromage têtes de maure, 2 tonneaux gruyère, véritable, 150 demi boîtes thon à l'huile, 400 demi boîtes foie d'oie et de canards truffés, 600 demi et 1000 quarts boîtes sardines Deffés & Co, 10 caisses cire à cacheter de Deffés & Co, à vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale

11 av

ADOLPHE BLACHE, 60, rue Royale.

ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que : Cols en moire brodés, Cravates fantaisie en soie légère, do por 61 imprimées, do batiste blanche, brodées et unies, do batiste d'Ecosse fantaisie, &c. &c. 16av

Vins de choix, Eaux-de-Vie, Conserves, etc.

LE soussigné informe respectueusement les amateurs de BONS VINS qu'avant son départ pour France, il fera sous peu clore des consignations, une diminution assez grande sur diverses marques de vins de choix très supérieure, tels que : Premier grand vin CHATEAU HAUT BRION, de Larrieu, de 1840 et 1841; GRAND VIN LEOVILLE; Chateau Lafitte; Latour; vin blanc HAUT PREIGNAC LA MONTAGNE de Larrieu; Grand vin Haut Sauternes; Chateau d'Yquem; vins du Rhin; vins de Bourgogne; Champagnes MOREZET HUET & LONDON-CLUB, tout à fait supérieurs.

Une forte réduction est aussi offerte sur les CONSERVES ALIMENTAIRES, champignons, cèpes à l'huile, petits pois, pâtés truffés, truffes du Périgord, etc., etc. Le tout fortement recommandé.

Il a constamment en mains un assortiment complet de vins, eaux-de-vie, liqueurs, sirops, conserves alimentaires, etc. etc. à des prix très modérés.

HENRY VALETON, 90, St-Louis

13mai

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,

No 12, rue St Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.

Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin : un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.

Le soussigné achète des livres de seconde main.

JOSEPH COHN, propriétaire, Successeur de J. Fowzer.

30 mars—

Librairie Religieuse et Classique. CHARLES GUERIN & CO.

203, Rue Royale, au coin de la rue d'Orléans, Seuls agents en cette ville pour les Orgues expressives de Stein.

ONT reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment d'ouvrages religieux et classiques, qui, ajouté à leur collection d'ouvrages de ce genre aussi complet que possible—Cette collection comprend aussi un grand nombre d'ouvrages à l'usage des [illegible]

Leur assortiment d'objets d'église et de croix, chapelets et médailles, a été considérablement augmenté.

Parmi les articles de nouveauté qu'ils offrent aussi en vente se trouvent quelques objets d'art qui méritent l'attention des amateurs.

Leur assortiment de papeterie des magasins de L. Diver, de Paris et de Londres, et de Lamor, de Paris, ne laisse rien à désirer.

Ils ont l'honneur de prévenir le public que la liste de souscription à leur cabinet de lecture est ouverte. 21 déc—

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES.

LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de toute sorte, comprenant tous les plus belles races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud. [illegible] Shanghaes en couleur, Shanghaes blancs, Shanghaes noirs, Brahma Pootras, Quangtongs, Polonaises épingleés, &c. etc.

[illegible]

Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou différemment à A. VERLOIN DE GRUY, 28, rue Conti ou au No 322, rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier, ou le public est invité à venir les examiner. 8 oct—1an

AU LIVRE ROUGE, 56, RUE DE CHARTRES.

REÇU par le navire Athens, un envoi de librairie française, ouvrages classiques et nouveautés, notamment :

Souvenirs américaines par l'auteur d'ONCLE TOM, La Vie Parisienne par Nestor Roqueplan, Portraits Littéraires par Ste-Beuve, Nuits Anglaises par Méry, Lady Tartufe, par Mme de Girardin, Mémoires de deux amours, physiologie du duel, Annuaires [illegible] et Bourbaki, Manuel de [illegible] Chaussier, Nouveaux albums comiques de CHAM, etc. etc. A PAYA & Co.

21 mai

Lecture à bon marché—Romans illustrés.

REÇU par l'Athens, un lot de nouvelles publications illustrées, savoir : Œuvres de Dumas, Eug. Sue, Balzac, G. Sand, Eug. Scribe, Charles de Bernard, &c. A PAYA & Co.

21 mai

Aux fumeurs.

REÇU par l'Athens Pipes véritable écume de mer et imitation, do en Corozo, do en bois de Bruyère, Tuyaux en cerisier de Smyrne, do en os d'oie, Briquets sibériens et blagues à tabac, Papier et cigarettes au RHUM et au THE, Moules à cigarettes, etc. etc. etc. A PAYA & Co.

21mai

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés : 400 barriques vin d'Espagne, 25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire, 10 quarts cognac marques recherchées, 2 demi pipes do do, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité, Vin blanc et rouge en caisse. BOYER FRERES, Encoig. Moreau et Mandeville.

22av

$25 de Récompense.

LA Récompense susdite sera donnée pour l'arrestation de la négresse ANNETTE, partie marronne de l'habitation du soussigné. Elle est âgée d'environ 25 ans, est d'une grande taille, a une belle prestance et la peau très noire. A. TRUDEAU, 13, rue Royale.

31av—

CUISINE EN FER DE WEST, Améliorée et brévetée à New-York.

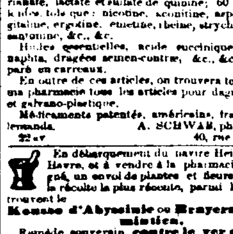

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp Nlle Orleans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs pompes de force, pompes à bière, &c. &c; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne ses rations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODERES. 15sept

Dépôt des bonbons vermifuges et des pilules impériales purgatives et dépuratives. PHARMACIE A. SCHWAB,

40, rue de Chartres, ci-devant rue Condé.

Reçu par le navire Belle-Assise, du Havre, et à vendre à prix réduit :

Boîtes en carton, assorties, pour pharmaciens, Balances et Alambics, Huile de foie de morue pure, Extraits spiritueux, en boites de ferblanc d'une et de cinq livres, Racines et plantes de 1852, Seigle ergoté, Produits chimiques, parmi lesquels : 75 onces valérianate, lactate et sulfate de quinine; 60 onces alcaloïdes, tels que : nicotine, aconitine, asparagine, digitaline, ergotine, emetine, theine, strychnine cristal, santonine, &c., &c.

Huiles essentielles, acide succinique, huile de naphta, dragées semen-contra, &c., &c., bleu préparé en carreaux.

En outre de ces articles, on trouvera toujours dans ma pharmacie tous les articles pour daguerréotypes et galvano-plastique.

Médicaments patentés, américains, français et allemands. A. SCHWAB, pharmacien, 40, rue de Chartres

22av

En débarquement du navire Heidelberg, du Havre, et à vendre à la pharmacie du soussigné, un envoi de plantes et fleurs fraîches de la récolte la plus récente, parmi lesquelles se trouvent le

Kousso d'Abyssinie ou Brayera Anthelmintica,

Remède souverain contre le ver solitaire. Ordinairement, au bout d'une heure, l'effet commence par l'évacuation des matières contenues dans l'intestin. Les premières selles contiennent souvent des débris du tænia; mais c'est à la troisième ou quatrième, que cet entozoaire est entièrement expulsé, et cela, sans coliques ni fièvre. Si une dose ne suffit pas, ce qui est EXTREMEMENT RARE, on en donne une seconde.—DORVAULT,—OFFICINE, PAGE 159.

Et le Spiræa Ulmaria ou Reine des Prés, d'Europe, contre l'hydropisie.

Faire infuser une poignée de cette plante, dans une litre d'eau bouillante. En prendre trois grandes tasses par jour; une le matin à jeun, une à midi et une le soir, une heure avant ou deux heures après les repas. Quelques jours de ce traitement souvent suffisent pour opérer une guérison.

E. E. MOUGIN, Pharmacien, Encoig. Dauphine et Douane.

20mars

ALEXIS & LEVIS,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec le plus grande soin afin que l'on ne manque le droit [illegible] de ce médicament utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 18déc

20 Caisses manne en sorte. 10 do do en larmes, à vendre par P. CUSACHS, encoignure Royale et St Philippe

18mai

A VENDRE—Un jeune griffe âgé de 18 ans. Pour les conditions, s'adresser à DAVIS & FRERE 10, rue Conti

Marchandises sèches nouvelles.

[illegible] JOS. N. ROBERT & Co.

[illegible] Dentelles de do, [illegible] Satin, Barège pour à carreaux soie, Barège couleurs, noir et blanc, Mousselines [illegible], Mousseline à mousquetaires, Alpaca [illegible] Mantilles [illegible] et soie noire, Mantilles Gros de Naples, Gros de Naples et Gros du Rhin, Eventails, Rubans et Dentelles, Mérinos français et allemand, Coutil à pantalons (mode), Gingas fil et Gingas coton, Gingas et Coutil à matelas, Coton blanc et écru, Indiennes et Désindes, Linge de table, Toile à draps, Coton dite, Nankin et Toile grise, Mouchoirs Madras nouveaux, Cravates de soie et Jaconats, Tulle cirée et Parapluies.

AUSSI : Un grand assortiment de Linge confectionné pour la saison, Marchandises pour habitations, pour hôtels et bateaux à vapeur.

Les marchands de la campagne pourront faire des achats avec avantage en venant examiner notre stock et s'informer de nos prix.

JOS. N. ROBERT & Co., Sur la Levée, entre les deux Marchés, le plus près de la halle à la viande

5 mai

Zinc, Cuivre, Ferblanc. L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, baies et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains Javabes, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparations. 1oct—

A VENDRE OU A LOUER — Plusieurs lots de terre faisant face au chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain, sur les bords du lac.

H. BONNABEL, enc. Natchez & Tchoupitoulas

10 mai

FERBOS FRERES,

217 et 219, rue Royale, encoignure Dumaine, Importeurs de produits d'Europe. Et marchands de comestibles en gros et en détail.

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux, 500 caisses vin rouge Promis Fils & Frères, 25 do fruits au jus Jh Peneau, 20 do do en demi-bouteilles, 5 do pâtés truffés, 1/4 et 1/2 boîtes, 5 do champignons, 5 do truffes, 1/4 et 1/2 boîtes, A vendre par J B PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

2 in

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux— 48 barriques vin rouge, 50 caisses do do Château Larose, 25 do prunes en bocaux, 5 truffes. A vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.

2 jn

EN magasin et à vendre par le soussigné : 15 barriques vieux vin de Bordeaux pr famille, 30 barriques bon ordinaire, 25 barils vin blanc haut Sauterne, 60 caisses vieux vin Chateau Lafitte, Haut Brion, Chateau Margaux, 20 caisses fruits au jus, 10 barils Monongahela rye whiskey, 8 do old Bourbon do, 20 quarts madère, 10 do Port wine, Huile de Flagniol, absinthe, kirschwasser, cognac, rum de la Jamaique, vieux madère en damejeannes, &c. CH. LASSICHERE, No 26, rue St Louis

25 avril

QUINCAILLERIE

AUX PRIX COUTANT, Pour du Comptant, LE SOUSSIGNÉ, En liquidation,

Offre à vendre au No 59, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti, Son STOCK de QUINCAILLERIE, en GROS ou DEMI-GROS, au prix coûtant, Pour du Comptant.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

P. A. LANAUZE, 59, Rue de la Levée.

21fév—9m

Ver. HEBERT & Cie.

149, rue de Chartres.

REÇU par le navire Athènes. Augier,—poésies, Brizeux, poésies, Fleury,—portraits révolutionnaires, Napoléon III et Abd-el-Kader, Cousin—Mme de Longueville, Kémoust—St-Anselme, Salvador,—Jésus Christ et sa doctrine, A. Ott,—Economie sociale, Jobez,—la femme et l'enfant, Gaume—J. Lettres sur le paganisme, L'Abbé de l'Epée, Mérimé,—Histoire de Russie, Bourbouleix,—Chimie, Pouillet,—Physique, Juman,—Anatomie descriptive, Fleury L.—Traité d'hydrothérapie, Gell,—Chine, C. G. Person,—Physique, Regnault,—Cours de Chimie, Bechard, Hygiène. 2 Juni

49, RUE DE CHARTRES.

M. A. BARRAUD désirant renouveler entièrement son stock, offre à vendre toutes ses marchandises de fantaisie au plus bas prix.

Porcelaine de cristaux, Articles pour hommes, Cravates de satin, Do jaconats, Do do brodées, Do soie fantaisie, Cols cravattes, Chaussettes écrues, Do couleurs, Caleçons flanelle, Do toile, Do coton, Gilets flanelle, Do fil d'Ecosse, Do coton, Bretelles, Parapluies et ombrelles, Articles pour dames, Coffrets à bijoux, Bracelets, Eventails fantaisie et deuil, Peignes longs diadème, Fleurs fines, Guirlandes de mariée, Gants fil d'Ecosse, Do soie ours, dessins riches, Parfumerie des meilleures de Paris, Dépôt d'eau de fleur d'oranger, Eau de Cologne à $1.50 le gallon.

Il offre en même temps aux acheteurs un magnifique assortiment de 120 douzaines chemises à col de toutes sortes, reçues par les navires Athènes et Manchester.

Aussi—Un bel assortiment de chemises à coton couleur fantaisie qu'il vendra également très bon marché.

8 juin

ATTENDU sous peu par le navire Windsor Castle de Bordeaux : 44 barriques vin rouge pour famille. S'adresser à BOYER FRERES, enc. Moreau et Mandeville

5 fev

Cabinet de dentiste au prix de New-York. CHARLES E. KELLS, (DE NEW-YORK)

DENTISTE, a transporté son cabinet de l'encoignure St Charles et North, au No. 106 rue du Canal, 2de porte après Bourbon.

NOUVELLES-ORLEANS

VIENT D'ETABLIR son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin des soins d'un dentiste habile sont invitées à le visiter et à s'informer des prix de ses opérations.

Les meilleures références seront données et les personnes désirant des ratelliers complets, avec toutes les dernières améliorations peuvent être satisfaites. On garantit le travail dans tous les cas. Conditions, comptant. 25 juin—1an

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 27 oct

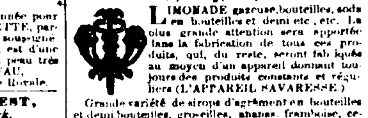

SANGSUES—SANGSUES. L. PROVOST, SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

Rue Bourbon 172, entre Toulouse & St-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt, rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre. 24 avril—1an

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

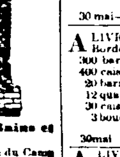

LIMONADE gazeuse, bouteilles, sodas en bouteilles et demi etc., etc. La plus grande attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, qui, du reste, seront fabriqués au moyen d'un appareil donnant toujours des produits constants et réguliers (L'APPAREIL SAVARESSE.)

Grande variété de sirops d'agrément en bouteilles et demi bouteilles, groseilles, ananas, framboise, cerises, orgeat, etc., etc. D. PERES, Pharmacien, encoignure Toulouse et Bourbon

6mai

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Matilda, venant de Bordeaux : 45 pipes vin de Catalogne, 93 demi-pipes do. 28 barils vin de Porto doux. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville

30 mai—8

A LIVRER par le navire Jean Louis, attendu de Bordeaux 300 barriques vin rouge, 180 barils vin blanc, 400 caisses vin rouge, 20 barriques vin blanc, 20 demi do do, 12 quarts eau de vie, Magloire Castillon, 4me pr., 30 caisses vin Tokai, 3 boucauts feuilles. CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville

30mai

A LIVRER par le navire Trenton, attendu de Marseille : 200 barriques vin Bergasse, 200 paniers huile J. Plagniol. CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville

30mai

A LIVRER par le brick Reveil Martin, attendu de Bordeaux : 414 barriques vin rouge, 38 barriques vin blanc, 510 caisses vin rouge, 210 barils vin blanc, 16 demi barriques do, CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville

30 mai

TABAC en feuilles de la Havane—25 balles pour capes et tripes des meilleures Vegas de Vuelta de Abajo, à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier.

20mai

COGNAC—4 quarts pipes cognac supérieur de A. Paroyra 4me preuve; 6 octaves do do do; 26 quarts do cognac 4me preuve de J & J Prom & Co., Rochelle; 4 quarts do 1re preuve do cognac E. Lompuy; 4 do do 1re de R. R. supérieur; 10 octaves do do cognac J & J Prom; 18 do do vieux cognac; 93 octaves do 4me preuve de J & J Prom, Rochelle, à vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gounelien.

No. 134, rue Ste Anne.

Pommade pour les Cheveux.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours, à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la véracité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et sans minéraux.

Mme Jourdan est la seule fabricante de cette Pommade. 12 mars—1an

DAMEJEANNES— En débarquement du navire Statesman, du Havre, 1000 damejeannes vides de 5 gallons, à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale

7 jn

VIN de Bordeaux—75 barriques vin de Bordeaux (ordinaire), 15 barriques vin fin pour famille, 10 barils vin Bordeaux. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levé

30 m

WHISKEY—200 barils whiskey supérieur rectifié de St-Louis, de la marque Ulrici, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co., 100, rue Tchoupitoulas

14 mai

PACANES—17 sacs pacanes du Texas, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29, rue Noÿbez

30 avril

EN débarquement du navire Louise Bliss, de Bordeaux : 90 barriques vin rouge St Emilion, 18 tierçons vinaigre de vin blanc, 200 caisses de 12 cruchons à curaçao, d'un litre, 50 do 12 " nouveau modèle. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

7 juin

SAUCISSONS de Lyon—En débarquement du navire Statesman, du Havre : 3 barils véritables saucissons de Lyon, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

7 juin

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux : 94 barriques vin rouge Chateau Rousseaux, 40 do de Côte de Floirac, 10 quarts cognac 4me preuve de la marque de J Lac, 11 huitièmes do do do do, 40 caisses prunes sèches en paniers, grandeurs diverses, 25 de fruits au jus de Teysonneau Ina. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

7 juin

CAFE de Java—140 sacs, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

9 jn

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS,

[illegible] Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourbon et Dauphine.

CETTE institution [illegible]

Mme Doron [illegible] a l'honneur d'annoncer [illegible]

[illegible] Mme Doron s'est réservé la direction des classes françaises, elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de belles-lettres, M. H. Jégou, qui partage avec M. H. Doron et mesdames Doron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Thévenier, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des concours mensuels de musique, auxquels les parents seront invités à assister.

Il y a un professeur de Danse attaché à l'établissement

INSTITUTION DE Mme. PARENT RUE DOUANE, Entre Royale et Bourbon.

Madame Parent a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Genibrel est le professeur de chant.

Madame Parent annonce au public que le professeur Lebesque et le professeur Auchmutz, ex-principal du Franklin High School, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. Ces messieurs sont trop avantageusement connus à la Nouvelle Orléans pour qu'il soit besoin de faire leur éloge.

M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française; M. Auchmutz a la direction des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.

Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de cette ville.

Le professeur Allston est chargé des classes de mathématiques.

Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunies au salon; le but de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette élégance d'usages qui leur sont plus tard si essentielles dans le monde.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références :

Hon. P. Soulé, Rev. M. Lesne, C. Roselius Esq., E. Forstall Esq., Hon. A. D. Crossman, Dr. Meux, L. Lyma Esq. W. H. Wilder Esq.

16déc—

INSTITUTION G. BOYER, 143, RUE CONTI,

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sain. Le cours d'étude est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail incessant, est d'une bonne éducation, est sévère mais paternelle. Elle est basée sur le système de l'honneur à l'égard des élèves qu'elle contient et de l'application de la voie.

Branches d'instruction :

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions :

Frais d'études ... $6, 8, 10 par mois. Demi pension ... 12 ... Pension ... 25 payable d'avance et partiellement

Blanchissage et raccommodage ... Les professeurs sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences, les mois commencés sont dus en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi. 21 sep—1an

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX, Pensionnat et Externat.

(ANCIENNE MAISON DE MME LEILIA)

Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

L'Enseignement de cette institution répond à [illegible] l'éducation en anglais et en français, dans toutes les branches.

Les élèves peuvent aussi, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans les deux langues à la fois, ou dans une seule d'abord, jusqu'à intelligence suffisante de la langue en retard.

Les études musicales (Piano, Solfège et Chant) sont, comme par le passé, l'objet de soins attentifs et constants. Le CHANT reste sous la direction de Mlle Calvé, dont le nom est une garantie de succès.

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.

L'établissement occupe à grands frais en ville, vient de se compléter par l'acquisition d'une résidence d'été à Pass Christian. Cette maison, avec ses dépendances, est aussi en état de recevoir [illegible] la famille et les élèves qui désireront se rendre aux bains de mer et faire des écoles en ville et confinées d'été.

L'Instruction religieuse a son comme à [illegible] fait de l'église Communion, le but proposé.

ATTENDU par le Windsor Castle, du Havre— 2 ton. Gruyère, 48 caisses absinthe, 24 do Kirchwasser, 5 demi, 10 quarts, 15 barils, 5 quarts Brandy "C. Dupont" La Rochelle, A vendre par THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti.

SEL de Cadix—100 sacs de sel supérieur attendu journellement de Cadix par le navire Buenaventura, et à vendre par P LONGIS & GRATIAA, 20 rue de la Douane

SANGSUES—1 caisse sangsues qualité supérieure, à vendre par P. CUSACHS, enc. Royale et St Philippe

VINS — 400 futailles vin de Sherry et de Madère à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas

10 jn

EAU-DE-VIE—1/4, 1/2 et 1/2 pipes— 300 à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas

10 jn

SAVON—500 caisses savon assorti, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de l'Etoile 300 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

10 jn

CHAMPAGNE—200 paniers de Bourgogne pétillant, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

16 jn

PAPIER pour enveloppes—2 000 caisses à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

10 jn

EN débarquement du brick Caroline Louise, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés, 82 barriques bon vin rouge ordinaire, 225 caisses vin rouge. PAUL JUGE FILS & Co. 27, rue St Louis

8 juin

EN débarquement de la barque Idea, de Marseille et à vendre par les soussignés, 100 bq. vin rouge, 50 caisses Vermouth de Picard & Co. PAUL JUGE FILS & Co. 27, rue St Louis

8jn

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—150 barriques bon vin rouge ordinaire. PAUL JUGE FILS & Co. 27, rue St Louis

8 juin

ARTICLES DE MARSEILLE—100 barriques vin rouge de Bergasse, 100 caisses vermouth de Noilly fils & Co, 280 paniers huile d'olive James Plagniol, A vendre au débarquement du navire Idea, venant de Marseille, par B. TALAMON, 186, rue Royale

7 juin

FROMAGE DE GRUYERE—2 tonneaux fromage de Gruyère, en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale

7jn

BOUTEILLES VIDES—100 paniers 22 onces, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale

7ju

MOUTARDE de Louit frères & Co, constamment à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale

7jn

SALAISONS—Olives Amelaux, capres, cornichons, anchois en saumure et à l'huile, à vendre par B. TALAMON, 186 rue Royale

7jn

CHAMPAGNE de diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale

7jn

MIEL—30 barils miel de Cuba, à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune

1juin

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux : 33 caisses de sardines à l'huile en quarts de boîtes, de la marque de Chatonet Jne fils & Soulbies, 15 quarts et 36 octaves eau de vie de LaRochelle, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 20 rue de la Douane

7 jn

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux : 36 demi barriques vin blanc Haut Sauterne de 1850, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, No 20, rue de la Douane

7 jn

A VENDRE en débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux : 140 barriques vin rouge bon ordinaire, 40 do vieux Margaux Médoc, 40 do vin blanc, 30 quarts cognac, marque Calamy, 330 caisses cerises à l'eau de vie, 50 demi boites cèpes à l'huile. S'adresser à JOSEPH LA JATA, 11, rue Jefferson & 12, rue Toulouse

IMPERIAL pour le marché du Mexique.—40 balles de 4 paquets chaque de bonne qualité en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier.

30 mai—12t

MARCHANDISES.— Toiles pour le marché du Mexique—Venant d'être reçu : une facture de marchandises en fil, comprenant : Platilles, Britanias, Crees et Estopillas, à vendre par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier.

30 mai—12t

ATTENDU très incessamment par le Trenton, venant de Marseille : 20 barils Vermouth, 20 do Porto Wine doux et sec, 10 do Malaga do, 10 do Madère, 150 caisses Eau de fleurs d'oranger. A vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre

9 mai

DREZ, MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.

Chapeaux de soie de toutes qualités. do de feutre, castors noirs et gris, do de castors noirs et gris. do feutre caméliers gris et nankin. do de souples do do et noirs. do paille Italie, Coburg engravé, Campêche, Panamas fins et ordinaires, do fantaisie pour enfants.

Casquettes draps, velours, etc.

Calottes de satin velours et velours brodées or. Toutes espèces de chapeaux seront toujours faits sur ordre et selon le goût de nos pratiques et à la mesure exacte de leur tête au moyen du conformateur.

DREZ, 69, Exchange Alley, et [illegible] Chartres.

16mai

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS.

MADAME DERON [illegible]

L'INSTITUTION [illegible]

MLLE J. DUBOIS, aidée d'une dame américaine parfaitement capable, remplacera Mme Dumas à Mandeville, pour deux élèves pendant que les études qui seront pleinement les mêmes qu'en ville, pour le français, l'anglais et la musique.

La maison, belle et spacieuse, offre toutes les commodités dont on peut jouir au bord du Lac.

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de Mme CHARPAUX, Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.

NOUVELLE-ORLEANS,—AOUT 1852.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis un an, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée étant située sur la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs sont de grands appartements construits exprès, où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures.

L'étude de la langue anglaise est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames américaines d'un mérite reconnu et demeurant dans l'établissement.

Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait solide.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire aux offices et aux instructions préparatoires les enfants qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX, élève du Conservatoire de Paris, ex-artiste du Théâtre d'Orléans, consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon donnée, s'exerce chaque jour sous la surveillance des professeur. La lecture des notes devant précéder l'exécution, M. Charpaux fait un cours de solfège auquel les élèves de la première et de la deuxième classe ont droit sans aucune autre rétribution que le prix de leur classe. Pour exciter l'émulation des élèves et pour les habituer à chanter, à exécuter en public, il y aura chaque dernier samedi du mois, une matinée musicale qui sera suivie de la distribution des récompenses.

La direction, voulant autant qu'il lui sera possible rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiés, a établi un ouvroir où Mme montrera à faire les ouvrages d'utilité et d'agrément.

En été, les classes commencent à huit heures et finissent à trois, elles recommencent à quatre jusqu'à six.

En hiver, elles commencent à huit heures et demie et finissent à trois, elles recommencent à quatre jusqu'à cinq heures et demie.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage	$20.
Les demi-pensionnaires	12.
Les élèves de la première classe	8.
Les élèves de la seconde classe	6.
Les élèves de la troisième classe	4.
Le prix des leçons de piano est fixé à	8.

Le dessin et la danse se paient à part.

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement.

8sept—1an

COLLEGE WASHINGTON,

No 70, rue de l'Esplanade.

MR. W. O. WILLIAMS, secondé par de bons professeurs.

A. A. DORION, ex-professeur au Collège Jefferson, professeur de Français et d'Espagnol.

Conditions—Enseignement du Français et de l'Anglais

Demi-pension	$15 par mois.
Elèves au-dessous de neuf ans	6 "
Elèves au-dessous de douze ans	8 "
Elèves au-dessus de douze ans	10 "

Enseignement du Grec, du Latin et de l'Allemand, $3 extra par mois.

Mr. W. O. Williams se charge des classes de Mathématiques et d'Anglais. Il invite le public en général à venir juger du mérite de son système particulier, en examinant les élèves à quelque moment que ce soit pendant les heures d'étude.

Références :

L'hon juge Eustis, J. L. Lewis, F. J. Forstall, L'hon. juge Rost, Dr. J. H. Lewis, W. C. C. Claiborne, F. B. LeBeau, G. De Feriet, J. A. Merle.

8sep—2lan

INSTITUTION JEFFERSON, 53, rue Bourbon— Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. La bonne ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Conditions :

Pensionnaires	$25 par mois.
Demi-pensionnaires	16 par mois.
Externes au-dessous de huit ans	6 par mois.
Externes au-dessous de douze ans	8 par mois.
Externes au-dessus de douze ans	10 par mois.

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Sont payés à part :

Le Latin et le Grec	$3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin	4 par mois.
La musique	10 par mois.
La danse	5 par mois.
Le combustible et les livres et les instruments	par mois.

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de huit heures et demie jusqu'à trois heures, et de quatre à cinq heures.

6sep—1an

COLLEGE, Rue Ste-Anne, en face de la Place d'Armes, ancienne Place Congo, Dirigé par M. JEGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques.

ENCOURAGÉ par la bienveillance et le patronage de plusieurs familles recommandables, je me suis décidé à ouvrir un Collège qui offrît aux parents les mêmes avantages que les grands collèges [illegible]

[illegible]

ÉCOLE PRIMAIRE.—BRANCHES D'INSTRUCTION.— Lecture, Ecriture, Calcul, Anglais, Français, Géographie et Histoire des Etats-Unis. Prix : 4 piastres.

COLLEGE.—BRANCHES D'INSTRUCTION.— Ecriture, Tenue des Livres, Anglais, Français, Grec, Latin, Histoire, Géographie, Sciences physiques et naturelles, Mathématiques. Les arts d'agrément, tels que la Musique, l'Escrime et la Danse sont à la charge des parents. Prix : 5, 7 et 8 piastres.

HEURES DES CLASSES.—De 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

CLASSES DU SOIR.—Cette classe a lieu de 7 à 9 heures; les jeunes gens y apprendront, sous la direction de professeurs habiles, l'Anglais, le Français, l'Ecriture, le Calcul et la Tenue des Livres. Prix, 4 piastres.

RÉFÉRENCES : L. Séjour, Rillieux, Mlle Thomas, Reggio. 11 mars—ah

INSTITUTION GOUBAULT, No 184, rue Toulouse.

M. et Mme BOURSIER, successeurs.

A PARTIR du 1er octobre dernier, l'institution a passé sous la direction de M. et Mme Boursier.

Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 15nov—6m

COURS DU SOIR POUR LES OUVRIERS. INSTITUTION GOUBAULT

No 184, RUE TOULOUSE.

M. ET MME BOURSIER, SUCCESSEURS

LES ouvriers qui désirent apprendre surtout la langue anglaise sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir, il est, à partir de ce jour, ouvert un cours d'anglais, de français et d'arithmétique.

Prix : quatre piastres par mois payable d'avance. 15nov—6m.

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL.—JUIN 1853.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Allard, Urian; Aureiller, femme Géveron; Barbier, George Gurte; Barralé, Mme veuve; Boyé, ; Baudri, Boyer; Barbrelle, Mme veuve; Buzoval, Mme veuve née Boinesse; Bronde, Jean et Antoine; Bouvier, ; Bourdon, ; Blanchet, Pierre Prosper; Billaud, J; Berrier, Victor Edmond; Canivas, Placide Hyacinth; Cretiu, Claude François; Castagnet, Bernard; Chauvelot, Mme veuve; Chadeffaud Jean Marie; Coste, Amable Eugene; Corbet, la dame veuve; De la Cour, Auguste; De'ord, la famille; Duraud, René; Doulet Claude; Fontaine-de-Chaussenel, Mme; Gilly, Buchanan la dame; Giraudeau, la dame veuve; Gatte, Joseph; Graun-Hauguel, père; Gallet, Joseph Auguste; Gilly, James Prior; Gauthier, Vincent; Hugonin, la dame; Hauser, Aloise Felder; Hubert, Catherine veuve Raquin Fois; Letourneur, Jean; Leclerc, Jeannette; Lacourrière, Jean; Lasseaux, Simon Charles; Léger, Pierre; Lenoine, J; Lefebvre, Mme veuve; Lotz, Nicolas; Leblond, F B et Adolphe; Leleu, Auguste; Lassicuère, la famille; Moreau, Louis; MacDonnel, John; Madeline, Léon; Meiller, Jacques; Molz, Ernest François; Mestre, Maurice; Martin, Jules César; Mas-sirot, James Edouard; Nedellec, Jean; Picard, Pierre François Théodore; Rénoy Juhel, la dame Vve; Romel, Louis; Spinnont, ; Savoye, Jean; Thiry, Charles; Tricot, la dame veuve; Turner, Samuel Hugues; Vasseur, Pierre; Vacher, Adrien; With, John; Walter, Fritz

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No. 102, entre St. Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4 juin

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux : 87 caisses fruits à l'eau de vie assortis, 50 do do au vinaigre (variantes), 43 do do au jus de 12 bouteilles, 31 do do do 24/2 bouteilles, 300 do vin rouge St Julien, 20 barriques vin rouge St Emilion, 20 " " St Estèphe, à vendre par A. CARRIERE, 29, Vieille Levée

7 juin

EN débarquement de la barque Louise Bliss, de Bordeaux : 48 barriques vin rouge St Julien, 12 futailles eau de vie, Nartigue et Bigourdan, 12 do do celebrated Brandywine, 33 paniers huile sublime clarifiée, A vendre par A. CARRIERE, 25, vieille Levée

7 juin

EN débarquement de la barque Idea, de Marseille : 80 barriques vin rouge, 100 quarts vin Porto, 150 du vin de Madère, 150 caisses vin muscat, 100 caisses Vermouth, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

7 juin

ATTENDU incessamment par le Trenton, de Marseille : 300 caisses vermouth, Noilly, garanti limpide, 100 do absinthe do, 50 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles, 100 barils vin Oporto doux (Couronne), 40 barriques vin rouge Bethfort, 90 caisses salaisons assorties avec capsules, 3 boucauts gomme arabique, A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée

30 mai

MAGASIN DE SELLERIE DE Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et bridons, peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles.—Rue du Canal, No 71. ANDREW G. BULL & CO.

20 dc—ah

N. BRADNER SMITH, Marchand Commissionnaire, 20, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer de serments, prendre des témoignages, recueillir de preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir : MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS 28avril—1an

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre : 1000 damejeannes de 5 gallons, 100 do, de 3 gallons; 150 do de 2 gallons, et 300 de d'un gallon, à vendre par J B PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier

20 av

VENTES JUDICIAIRES

Succession de feu Richard Green, h. d. c. l. [illegible]

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 6890—En vertu d'un ordre de vente [illegible] 11 de juin 1853 [illegible] Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 18 de juillet 1853, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de :

L'esclave nommé Leonard, mulâtre, âgé d'environ 45 ans, appartenant à la dite succession.

Conditions :—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

15 juin—25.18.18

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 5924—Charles McGonigal vs Maria S. P. McGill, alias S. P. McGill, [illegible] & Philip Dufy, in solido.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 18 de juillet 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Un terrain situé dans le 2nde municipalité, de ladite ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Madeleine, Ste Madeleine, Perdido et Poydras, désigné sous le No Un d'après un plan dressé par G. T. Dunbar, en date du 24 de juin 1847 et déposé sous le No 3, au livre des plans de J R Beard, et devant notaire public de la paroisse d'Orléans. Ledit terrain mesurant 30 pieds 6 pouces face à la rue Perdido, sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Ste Madeleine et formant l'angle des rues Perdido Ste Madeleine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et appartenant. Les bâtisses et améliorations sur ledit terrain consistent en une maison basse en bois servant à l'usage d'une boulangerie, une maison basse en bois, écuries, dépendances &c.

Le tout saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

15 juin—25.8.18

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Joseph Chalon vs E. Chalon, exécuteur testamentaire de Joseph Rabasse et autres.

(Action en partage.)

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 1,630—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de juin 1853, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 18 de juillet 1853, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour un partage, à l'adjudication de :

1o—Six terrains aux lisiés derrière la Municipalité No 8, aujourd'hui le 3ier District de cette ville, désignés sous les Nos 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No 135, borné par les rues Bank, Baudin et Rendon et l'Avenue Hagan.

Tous lesdits terrains faisant face à la rue Bank.

2o—Le quart indivis d'une portion de terre désignée par la lettre E, comprise entre les rues de la Commune, d'Hennecourt, Rendon et Lopez.

Le tout conformément au plan dressé par George T. Dunbar, le 12 de décembre 1846 et à la copie dudit plan faite par Allou d'Hémécourt, et datée du 17 février 1849, tous deux déposés en l'étude de R. J. Ker, notaire public en cette ville.

Conditions.—Pour les six terrains : un quart payable comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets sans endosseur portant cinq pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à parfait paiement et huit pour cent d'intérêt l'an, après échéance, à défaut de paiement à ladite échéance, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Et pour le quart indivis de ladite portion de terre désignée par la lettre E; comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant R. J. Ker, notaire public. JAMES P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans

13jn—25.8,18jt

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, — No. 7691. — William Miller vs. John Roy.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 20 de juin 1853, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans la 2ie Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Ste-Adeline et Ste-Madeleine et la continuation (projetée) de la rue Claiborne, et désigné sous le No. 9; le dit terrain mesurant 31 pieds 3 pouces et 7 lignes face à ladite continuation projetée de la rue Claiborne, 31 pieds 7 pouces et 1/2 ligne de largeur dans le fond; 95 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur du côté du terrain No 10, et 82 pieds 9 pouces de profondeur du côté du terrain opposé; ensemble les bâtisses et améliorations qui sont dessus, etc. Les dites bâtisses consistent en une maison haute en briques, de 2 chambres au rez-de-chaussée et de 2 au premier, et une maison basse en bois, etc., etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit : l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

3 juin—9.13.20

AVIS JUDICIAIRES.

Wm P. Grayson vs ses créanciers, et les créanciers de Grayson & Lum de la Nouvelle Orléans, et Lum & Grayson de Natchez, Mis.

ETAT de la Louisiane—Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu pardevant Wm Monaghan Esq., notaire public en cette ville, samedi le 18 juin 1853, à 10 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de l'insolvable et nommer un syndic. En même temps toutes les procédures et poursuites contre ses biens et sa personne sont suspendues.

Il est de plus ordonné que E. T. Parker Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour, le 24 mai 1853. S. LOEW, Dep. Greffier

17mai—3 n30

Succession de John Hurley—No 5101

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Il est par le présent donné avis [illegible] de la première publication de cet avis [illegible] du compte et tableau de supplémentaire [illegible] ne seront pas réparties conformément audit compte et tableau.

Par ordre de la Cour. Bureau du greffier, Nlle-Orléans, le 9 juin 1853. LOUIS R. COUTIN, Dép. Greffier

11jn—3on10j

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans. Jacinthe Chassaing contre Eugène Rock, sa femme—No 6003—Dans cette affaire, la Cour ayant mûrement réfléchi sur les témoignages et étant convaincue que l'allégation de la demanderesse [illegible] le 12 janvier 1851 est entièrement prouvé;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur Jacinthe Chassaing et contre la défenderesse Eugène Rock, sa femme déclarant le dissous [illegible] de communauté [illegible]

Jugement rendu le 9 mai 1853. Jugement signé le 26 mai 1853. JN. LEA juge.

Bureau du Greffier. Pour copie conforme, WM K WANTON, dép. greffier

27 mai—3on10j

AVIS est par le présent donné que Mme Vve Pierre Kinler s'est adressée à la Compagnie du Chemin de fer de Carrollton, pour le remboursement du certificat No 1301 de 40 actions [illegible]

Bureau de l'Exécutif, Baton-Rouge, 12 mai 1853.

ATTENDU que Emile Wiltz, ex-collecteur des taxes de la paroisse d'Orléans, s'est aujourd'hui adressé à moi pour la cancellation du bond suivant, savoir : un bon de la somme de quinze mille piastres, signé par ledit Emile Wiltz, comme principal, le 27 janvier 1851, ainsi que les personnes suivantes comme cautions pour la sommes citées après leurs noms :

J. B. D. Vosin, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;

Jean Courouy, pour la somme de cinq mille piastres.—$5000;

Victor Benit, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;

Césaire Olivier, pour la somme de cinq mille piastres—$5000;

Henry Daret, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;

Louis Duvigneaud, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;

Robert Kerr, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;

Auguste Brusle, pour la somme de trois mille piastres.—$3000;

Chéri Lange, pour la somme de deux mille piastres.—$2000.

Conséquemment, le but de la présente proclamation est de donner avis à toutes personnes que cela peut intéresser de déduire, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication des présents proclamation les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, ce douze ème jour de mai dans l'année de Notre Seigneur 1853, et la soixante-dix septième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Par le Gouverneur. P. O. HEBERT. ANDREW S. HERRON, secrétaire d'Etat. 18 mai—30

BUREAU DE L'EXECUTIF, Baton-Rouge, 23 mars 1850.

ATTENDU que J. B. Dionis, collecteur des taxes d'Etat du 5e District représentatif de la Nlle Orléans s'est adressé à moi pour le cancellement des bons suivants :

1o—Un bon de la somme de $10,000, souscrit par lui le 20 février 1848 comme collecteur des taxes d'Etat pour le 5e district représentatif de la Nouvelle Orléans, endossé par Louis Bonneuer, sécurité.

2o—Un bon de la somme de $10,000, souscrit par lui le 11 février 1848 comme collecteur des taxes d'Etat du 5e district représentatif de la Nlle-Orléans et endossé par Jean Bosant, sécurité.

3o—Un bon de la somme de $7,500, souscrit par lui le 11 février 1848 comme collecteur des taxes d'Etat du 5e district représentatif de la Nouvelle Orléans et endossé par Jean Baptiste Jeannin, sécurité.

4o—Un bon de la somme de 5000, souscrit par lui le 11 février 1848 comme collecteur des taxes d'Etat du 5e district représentatif de la Nouvelle Orléans et endossé par W. C. C. Claiborne, sécurité.

5o—Un bon de la somme de 3,400, souscrit par lui le 11 février 1848 comme collecteur des taxes d'Etat du 5e district représentatif de la Nouvelle Orléans et endossé par George N. Rogers, sécurité.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire sous quatre-vingt-dix jours au bureau du Secrétaire d'Etat, par écrit, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient point cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, ce 25 mars 1850 et la soixante-quatorzième année de l'Indépendance. Par le Gouverneur JOSEPH WALKER, CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

25 mai—30

BUREAU DE L'EXECUTIF BATON ROUGE, 10 février 1852.

ATTENDU qu'une demande m'a été faite aujourd'hui par J. B. Dionis, ex-collecteur du 5me district représentatif de la ville de la Nouvelle Orléans, pour la cancellation du bon suivant, savoir : un bon de la somme de dix-huit mille cinquante-sept piastres et trente six cents, signé par ledit J. B. Dionis comme principal et par Jean Baptiste Jeannin et Louis Bonneuer comme cautions, le 26 décembre 1849.

Aussi un bon souscrit par ledit J B Dionis, collecteur des taxes du 5me district représentatif, ainsi qu'il est dit plus haut, comme principal et avec les mêmes cautions ainsi que nommées précédemment, de la somme de onze mille six cent cinquante-une piastres et vingt six dix-huit cents.

En conséquence, ceci est pour donner avis aux personnes intéressées, d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat dans la ville de Bâton-Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge, ce dixième jour de février A. D. (L.S.) mil huit cent cinquante-deux et dans l'année de l'indépendance des Etats-Unis, la soixante-seizième.

Par le gouverneur JOSEPH WALKER, CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat. 25m—30

EN débarquement de l'Alma, de Bordeaux : 24 barriques et 52 barils vin blanc, 200 caisses claret. 5 demi, 35 quarts, 45 barils United proprietors la Rochelle brand; 3 demi, 15 quarts Duperron Cognac. THOS PINET & Co. 29 Conti.

10 mai

Aux Marchands de la Levée.

LES soussignés ont en magasin et tiennent constamment en mains les articles suivants convenables à leur vente :

Coutellerie de poche, Ciseaux, Brosses, Parfumerie, Papier, Violons, Dominos, Jeux d'échecs, Bijouterie, Ceintures pour marins, Couteaux, Coutellerie de table, Rasoirs, Peignes, Encre, Plumes, Miroirs, Cadenats, Cuillères, Serrures, Capsules, Cartes à jouer.

Et tout ce que l'on peut désirer dans un magasin de quincaillerie. URIAH A. POLLARD & Co, 76, Canal, près Chartres.

11avril

EN débarquement du brick Caroline Louise, de Bordeaux :—40 barriques de vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

8 juin

REÇU de la Havane, par les derniers arrivages : 200,000 cigares des marques les plus célèbres, 12 boîtes cigarettes, marque "la Florita," 20 boîtes papier pour cigarettes, 500 sacs de café, à vendre par Y. QUADRAS & Co, No 16, rue de la Douane

28av

MAGASIN DE TAPIS, No 1 [illegible] de Chartres.

PAILLASSONS [illegible]

NOUS avons [illegible] grand assortiment de tapis que nous offrons à vendre à des prix excessivement réduits, tels que : Tapis de velours. Tapis de Bruxelles. Tapis de [illegible] Tapis de 3 plis. Tapis de Ingrain fin extrafin et superfin. Un grand assortiment de devants de cheminées de toutes grandeurs, que nous vendons de $6 50 à $30 la pièce.

Un magnifique lot de descentes de lits de 6 sur 3 pieds de grandeur. Nous recommandons aux dames de la ville de venir examiner cet article tout à fait nouveau.

Reçu par les derniers arrivages du nord un grand assortiment de nattes à dessins tout à fait nouveaux, et des largeurs suivantes, savoir 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux rouges, chinées, de fantaisie et de Bruxelles.

Aussi—un lot de nattes tissées d'un seul morceau de 16 sur 18, 18 sur 21 et 21 sur 24 pieds.

Un magnifique assortiment de toiles cirées des dessins et couleurs les plus nouveaux, et de 3 à 24 pieds de largeur, à vendre par CHITTENDEN & DAMERON, 26, rue de Chartres, 27 Douane

26 fev

A vendre pour cause de départ.

UN joli magasin de chaussures, bien situé, au milieu du carré de la ville, Deuxième District.

Ledit magasin a un assortiment des plus complets en marchandises fraîches, tant du Nord que créoles. Les marchandises créoles proviennent toutes de la manufacture de chaussures de la Nlle-Orléans.

S'adresser pour les conditions, qui seront libérales, au Magasin de chaussures de l'encoignure Dumaine et Royale. 12mai

Sirops Parfumés.

JOHN WINÇON, No 55, RUE DE LA VIEILLE LEVEE, prévient les habitants de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui un assortiment de sirops au jus d'ananas, de groseilles, de fraises, de framboises, de mûres, de salsepareille, d'orgeat, de punch, de limon, de vanille, de grenadines, etc., etc. Tous ces sirops sont garantis de première qualité, et se vendent au galon, ou à la douzaine, à des conditions libérales. 26 av—ab

Bonneterie anglaise. Adolphe Blache, 60, Rue Royale.

VIENT d'ajouter à son stock déjà considérable de bonneterie de toute sorte, un bel assortiment des articles suivants reçus de New York par le steamer Empire City :

Chaussettes anglaises en fil d'Ecosse blanc et écru, Do do en coton do do, Gilets de peau en fil d'Ecosse, article supérieur, Do do en coton, tissu léger convenable pour la saison. 25av

PAUL PECQUET, AVOCAT,

43, rue du Camp, encoignure Camp et Gravier. 5 nov

R. H. MONTGOMERY & Co. ENCANTEURS.

du Mart Auction, 57, rue du Camp. TRAFICANTS EN MEUBLES.

Jours d'encan : mardi, jeudi et samedi.

On s'occupera avec promptitude des ventes du dehors. 30 ma—1 an

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,

No. 57, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES, ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE FOURNITURES DE BUREAU, D'importation et du pays, propre à toutes les branches du Commerce. HENRY L. POTTER, No. 57, rue du Camp.

26fev—1an

Samuel Boyer Davis. Florian Davis. DAVIS & FRERE,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL, de foin, maïs, avoine, son, &c. No 10, RUE CONTI, Près du débarcadère des bâtiments à NOUVELLE-ORLEANS.

Produits de l'Ouest achetés et vendus sur commission. Les ordres seront promptement remplis. 23 mar—

J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE

J. B. PREAU & Co., Négociants Commissionnaires.

No 33, rue Gravier, NOUVELLE-ORLEANS

Manufacture de Sirops et Candis. JOHN WINÇON. Confiseur et Patissier,

No 55, rue de la Vieille Levée, VENTE EN GROS ET EN DETAIL. 15 fév—1an—eb

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de CHARTRES, 70, entre BIENVILLE et CONTI, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement avec ses fabricants, il recevra toujours du plus grand complet de son assortiment.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais au-dessous de la place. 5oct

LIBRAIRIE F. MEYER.

Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre des prix excessivement bas—Ouvrages de Littérature, Sciences, —Voyages—Art Mécanique—Médecine—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.

Par derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau. 20 avr

FRANCIS FABRE & Co., Magasin de Vêtements à la Mode.

Au coin des rues St Charles et Commune AU-DESSOUS DE L'HOTEL ST-CHARLES.

APPELLENT l'attention de leurs amis sur leur bel assortiment de MARCHANDISES SECHES qui a été acheté en fabrique [illegible] seront vendus aux conditions les plus avantageuses. 16 mai

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux : 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 10 barriques do do, 60 vin rouge St Julien Médoc, 20 caisses absinthe Suisse Pernod Fils & Co, [illegible] à vendre par X LAMBERT, 62, Magasins.

20 mai

EN débarquement du lot de vieux Bourbon Whiskey, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville

10 mai

RHUM—2 barils vieux rhum de la Jamaïque, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville

10 mai

EAU DE VIE de pêche—1 baril vieille eau-de-vie de pêche. 2 barils vieille eau de vie de prune, en débarquement et à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville

10 mai

FABRIQUE DE CHAUSSURES. Vente en gros et en détail

Encoignure Royale et Dumaine.

Bottines, Brodequins, Bottes, Souliers, [illegible] pour hommes, pour dames et pour enfants, de toutes grandeurs et qualités. On reçoit aussi du Nord et de France. On exécute toutes commandes pour la campagne. 8fév

Changement de Domicile.

LES soussignés, marchands en gros de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c. ont transféré leur magasin au No 66, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée. JAMES E. NORTH & Co.

EN débarquement du navire Perseverance, venant de Bordeaux : 75 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 quarts cognac fine champagne Ste Brice 1825. A vendre par JOS LANATA, Encoignure de la Levée et No 12, rue Toulouse

1ja

BALEINES—BALEINES.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers steamers de New-York : 800 livres baleines longues pour robes, 1000 do do courtes do do, 6 caisses baleines pour corsets, 12 douzaines peignes en gomme élastique pour fillettes à vendre en gros ou en détail, par URIAH A. POLLARD & Co, No 76, Canal, près Chartres

27 mai

EN débarquement de la Perseverance de Bordeaux : 70 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 do do blanc Haut Sauterne, 40 do do do do. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée

30 mai

40 Paniers champagne Heidsieck & Co, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane

26 avril

VIN—100 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par A LARROQUE & Co. 42 et 44, rue de la Douane

26 avril

VINS—100 caisses vins Gruau Larose, Léoville, Chateau Lafitte, St Emilion, à vendre par A LARROQUE & Co, 42 & 44, rue de la Douane.

26 av

GENIEVRE de Hollande, Schiedam, par barils, de qualité supérieure, en flacons, cognac, 1/4 de pipe, damejeannes, et caisses des meilleures marques à vendre par A. LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

26av

MADERE, &c—10 quarts vieux madère, 5 quarts Porto, 5 do vieux Roanoke whiskey, 5 do do Rye, 3 do do Bourbon, A vendre par A LARROQUE & Co 42 et 44, rue de la Douane

26 avril

FRUITS au jus, assortis, Fruits à l'eau de vie, assortis, Petits pois, boîtes et demi boîtes, Cèpes à l'huile en boîtes, 1/2 et 1/4. Sardines à l'huile, boîtes, 1/2 et 1/4. Pâtés truffés do do Truffes du Périgord, do A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane.

26av

VINS—20 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 barriques Bergasse, 15 do St Emilion, 20 paniers bouteilles vides de Bordeaux, 35 milliers bouchons fins et mi-fins, A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 & 44, rue de la Douane.

26 avril

ATTENDU par le navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux :—40 barriques vin de famille, 10 do vin vieux, 10 do Haut Sauterne. A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane

26 avril

VIN de Bourgogne—15 caisses de 12 bouteilles Volnay, qualité supérieure, en débarquement du navire Chs. Thompson, venant de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,

205 Barriques vin de Catalogne, reçues par le brick espagnol Pte. de Tarragona, venant de Barcelone, et à vendre par Y QUADRAS & Co, 16, rue de la Douane

30 mai

EN MAGASIN :

UN baril PEINTURE rouge sèche de Colcothar. Un baril do do de l'Isle, A vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

3mai

EN débarquement du navire Persévérance, venant de Bordeaux : 40 barriques vin rouge St-Emilion, 20 do do Montferrand, 20 do do Côtes de Bourg, 20 barils vin blanc Haut Sauterne, 20 do do Haut Barsac, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

24mai

Chapeaux—Chapeaux, Chapeaux. Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la campagne à des prix très modérés, savoir :

Chapeaux de soie pour hommes et cadets, de toutes qualités. Chapeaux de castor, noirs et gris, de toutes qualités. do de feutre do do do do. do do, sans apprêt, différentes nuances. Chapeaux de Panama pour hommes et cadets, de différentes formes. Chapeaux de paille d'Italie, doubles et simples, de différentes formes. Chapeaux de paille fantaisie pour enfants. do do amazone, pour dames. do do suisse et montagne, pr hommes et cadets. Chapeaux de Campêche, pour hommes et cadets, de toutes qualités. Chapeaux de Palm Leaf, de toutes qualités. do paille écorce, divers, hommes et cadets. Casquettes de paille, pour cadets et enfants. Aussi une grande variété d'articles de fantaisie pour cadets et enfants. ALBERT & TRICOU, 37, rue de Chartres.

7 mars

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 96 barriques; par l'Alma, 100 barriques; par le Louisa Bliss, 104 barriques, et à vendre par BOYER FRERES, Encoig. Moreau et Mandeville.

22 av

PIMENT—480 sacs piment de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,

VENTES A L'ENCAN.

Vin de Madère, [illegible]

PAR R. B. SYKES.

JEUDI, 16 du courant, à 5 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, [illegible] en débarquement de la barque Idea, venant de Marseille : 100 quarts barriques vin d'Oporto de Bourgogne, 20 barriques vin rouge, 100 quarts barriques vin Madère de Marseille, 100 caisses Vermouth, 150 do vin muscat. Conditions à la vente. 15 juin

Vente pour cause de départ d'une grande propriété située à Versailles, cultivée en jardin et susceptible d'un grand rapport.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 25 juin 1853, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis,

Trente îlets ou partie d'îlets situés à Versailles, sur et près de la Promenade des Florides et désignés par les îlets Nos 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 253, 254, 255, 256, 263, 264, 265, 266, 267, 268. Environ vingt-quatre desdits îlots sont entourés et forment une grande propriété et sont cultivés en jardin. Ensemble la récolte qui s'y trouve, arbres fruitiers assortis, pacaniers, chênes verts, arbres d'ornement, &c, maison, écurie, cases à nègre, remise, &c. &c.

Les personnes qui désirent entreprendre une exploitation profitable, sont invitées à examiner ladite propriété. Pour plus de détails, s'adresser à MM. Dumiens et Mabire, sur les lieux, ou au bureau de l'encanteur.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété. L'acte de vente pardevant Lisbony, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Ladite propriété sera livrée dans le premiers jours de juillet. 13jn

A un crédit libéral.

Maison basse rue du Quartier, avec dépendances à deux et trois étages—Le tout en briques et en parfait état.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 18 juin 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Un lot de terre situé dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, Remparts et St-Claude, mesurant 76 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur d'environ 35 pieds d'un côté et 40 pieds de l'autre côté—Ensemble une maison basse en briques couverte en ardoises, No 213, contenant quatre chambres à feu, dont deux avec cheminées en marbres et grates; des chambres sont tapissées, &c. Une construction en briques à deux étages, couverte en ardoises, contenant une cuisine, une chambre à repasser, une office, et trois chambres de maître dans l'étage supérieur.—Aussi une autre construction en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant trois chambres à domestiques, waterter-works, latrines en granit, cour pavée en flagg stones, &c, conformément au plan maintenant exposé à la Bourse.

Conditions : $1,500 comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété.

L'acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public.

On peut examiner la propriété tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi. 14juin—5

Terrains près du Canal Carondelet. PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 18 juin 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

Deux lots de terre désignés par les Nos 9 et 10 dans l'îlet renfermé par les rues St-Pierre, Johnson, Galvez et la Promenade du canal Carondelet, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Pierre, sur 120 pieds de profondeur.

Les banquettes sont faites en pierres et en briques, et sont payées.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque—Voir le plan à la Bourse.

Acte de vente pardevant Jn. Cuvillier, notaire public. 15 juin

AVIS D'ENCAN.

Pendant mon absence de cette ville, M. GABRIEL LEAUMONT, encanteur de la maison J. B. Bache & Co, fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins. BERNARD TURPIN.

2ma—6m

Institution de Mme DESRAYAUX, A PASS CHRISTIAN.

MME DESRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent : l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Etablissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av

TOUT MARCHAND

EN ville ou à la campagne, possède des livres ou des papiers dont la perte pourrait souvent causer sa ruine; c'est aussi ce qui arrive à la plus grande partie des marchands en détail, planteurs, chefs d'atelier, &c. On peut éviter un tel malheur à peu de frais comme le prouve clairement le témoignage des plus forts marchands de la Nouvelle-Orléans et autres villes, qui ont sauvé de cette façon leur capital en achetant les COFFRES FORTS PATENTES de Rich & Wilder. Les coffres forts sont à l'épreuve du feu. [illegible] M. ISAAC BRIDGE [illegible]

9 avril—ver

A VENDRE en débarquement du navire Statesman du Havre. 80 paniers de Champagne de la marque Eugène Cliquot, première qualité, en grandes et demi-bouteilles. 200 damejeannes vides de 5 gallons, 20 caisses fromage de Hollande, 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère, 4 caisses eau de vie de Guitain. J. E. CURIEN, encoig Condé et Dumaine

4 juin

Biscuits cracknell, de Hountley & Palmers.

1000 [illegible] biscuits cracknell [illegible] PAUL JUGE FILS & Co. [illegible]

MM. W. C. Raymond, E. J. Hart & Co. R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co. Peters & Millard, Fabres & Norman, Dunbar & Iken.

Ces biscuits se vendent également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

EN magasin et à vendre par les soussignés : 8 barriques bon vin rouge ordinaire, 10 barriques do do pour famille, 150 caisses vin rouge St-Julien, 200 do do Côte Rôtie, 200 do vin blanc d'Haut Sauterne, 150 do absinthe Suisse, [illegible] du Barsac, 150 do vermouth de Picard & Co, 15 do Kirsch, 15 do eau de fleur d'oranger de L. Sardou, 10 do fruits à l'eau-de-vie, pêches, prunes, etc., 10 do fruits au jus, 20 paniers, 20 fûts, 200 damejeannes vides de 5 gallons, 1 boite de glaces pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge, 10 quarts cognac L. & A. Lafontaine & Lompuy, 13 huitièmes do do. PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis

1er juin—6t

LE soussigné, ayant récemment agrandi son magasin, a reçu, pour répondre à la demande toujours croissante, les articles suivants :

500 paniers anisette superfine, 500 do do surfine, 1000 do do commune, 150 caisses curaçao surfine, 150 do do surfin, 300 caisses marasquin, divers formats, 200 caisses liqueurs superfines, forme anglaise, bouteilles gravées et autres.

100 caisses liqueurs superfines; do do do do, 300 do do fines, 100 caisses kirschenwasser, 100 do absynthe, 10 caisses fruits assortis et autres, 100 caisses cerises, 20 do eau verte, 25 caisses crême de thé, 50 do Dantzick, 40 caisses absinthe importée, 10 caisses kirchenwasser, importé, 10 caisses eau de fleurs d'oranger, 50 caisses Vermouth, 100 caisses vin, 50 barriques vin rouge pour famille, 25 barils vin blanc, 10 quarts cognac Louis Lebreton, 10 quarts do James Moris, 10 quarts madère, diverses qualités, 20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités, 20 barils whiskey Monongahela, 30 barils anisette commune, rose et blanche, 2 boucauts rum, diverses qualités, 20 barils Magnolia whiskey, 2 barils peach brandy, 30 barils brandy, 10 barils noir animal, 30 caisses bitters et peppermint, diverses qual.

Sirops assortis, tels que : groseille, framboises ananas, orgeat, limon, punch, vanille, &c. F. ROUMIEU, 20, St-Louis

6oct

B. NAUTRE & CO., SUCCESSEURS DE S. MASPEREAU & Co.,

25 RUE CONDE, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage, Et manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS, SAVOIR :

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en ferbattu, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.

Aussi : Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, sienne, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage. PEINTURES DE TOUTE QUALITE. Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool. Le tout à des prix réduits.

AUSSI : Briques à feu, angiaises, Agents pour les cuisines Beebe. " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis. " Forges portatives de Queen. " paratonnerres de J. Spratt. 14 av

FLUIDE MAGIQUE DE WILSON, Pour Blanchissage, à 50 cts. le Gallon.

CE Fluide peut être employé soit avec l'eau de pluie, du fleuve ou de puits.

On n'a besoin de faire usage ni de battoir, ni de planche à laver, ni de frotter avec les mains, et cependant par le procédé le linge blanc devient plus blanc, celui de couleur devient plus brillant et la laine devient plus moelleuse, sans nuire aucunement aux étoffes lavées avec ce liquide.

A vendre par B. NAUTRE & Co, 25, rue Condé.

11mai—1m

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets;

Peignes Bloomers, aiguilles Warrin; Epingles de numéros assortis; Cartes steamboats et autres; Fil Marshall 1re et 2me qualité; Fil Alexandre de tous numéros. Par le Silas Holmes : 2000 cordons souliers demi yarde; 100 grosses lacets corsets; 50 do marteaux à tapis; Eventails lathannier superfins, Cascarille en boites; Peignes fins en ivoire, et autres articles.

Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par M. P. CHASSANIOL.

CIGARES de la Havane—980,000 cigares de la Havane, d'importation directe, des marques les plus célèbres, telles que : Figaro, Espanola, INTIMIDAD, Chetanedo, Fernando et Catolica, Empire City, Filantropia, etc, etc., comprenant des cigares de toutes les dimensions, connues sous les noms de : Imperiales, Regalias, Media Regalias, Millares, Hudres, Cilindrados, Prensados, Yorebas, Canones, Trabucos, etc, etc, et formant un assortiment des plus choisis, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

10 juin—2e

TABAC en feuille de la Havane et de Cuba—pour capes et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

10 jn

CAFE de la Havane—300 sacs café vert de la Havane, 1re qualité, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

10 jn

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, florettes, quebrados et cucuruchos, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée

10 jn

CONFITURES de la Havane—En débarquement du brick Kite, venant de la Havane—40 caisses pâte et gelée de la manufacture de "La Dominica," en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

10 ja

CIGARETTES—Un bel assortiment de meilleures marques de la Havane, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée

10 jn

MIEL—Quelques barils miel de la Havane garanti pur, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée

10 jn

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux : 40 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé

VENTES DE CE JOUR.

Vins. Vins. PAR R. B. SYKES.

Chargement de la goëlette Tuga, venant de Barcelone.

MERCREDI, 15 du courant, à 5 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu sur la Levée, en face du marché aux légumes, 2me district, les vins suivants, en débarquement de la barque Tuga, venant de Barcelone :

1012 futailles vins, comprenant : vin de Catalogne en pipes et demi pipes; vin de Marseille do do; vin de Languedoc en pipes et demi pipes; St Vincent en demi pipes; 200/4 vin doux et sec d'Oporto. Tous ces vins sont purs et d'importation directe. Conditions : $300, comptant; de $300 à $400, soixante jours; de $400 à $500, quatre-vingt-dix jours, de $600 à $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets à la satisfaction du vendeur. 14juin

Meubles! Meubles! PAR J. EUGENE TOURNE, 95, rue Commune.

MERCREDI 15 courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, rue Dauphine, entre les rues St-Philippe et Ursulines,

Chaises, tables, lits, matelas, lavabos, rideaux, sideboard en acajou, ustensiles de cuisine, bureaux et bancs pour école. Le tout presque neuf et en parfait état.

Conditions :—comptant. 14 ja

VENTES A L'ENCAN.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage parmi les héritiers de J. D. Laizer. PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

MARDI, 21 juin 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites, pour effectuer un partage parmi les héritiers de J. D. Laizer, décédé, savoir :

No 1—Un lot de terre dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, ancienne première municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, désigné par le No 2, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 2 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles; ensemble : toutes bâtisses ou parties de bâtisses qui s'y trouvent.

No 2—Un lot de terre dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, ancienne ville de Lafayette, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Joséphine, Rousseau et Adèle. Le dit lot est désigné par le No Un, sur un plan spécial dressé par B. Buisson le 10 mars 1852, forme l'encoignure des rues Levée et Adèle et mesure 32 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de 100 pieds à la rue Adèle, 95 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 2 et 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

No 3—Un lot de terre dans le même îlot, contigu au lot No 1, désigné par le No 2 sur le même plan, mesurant 32 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 1, 91 pieds 9 pouces 4 lignes sur l'autre ligne latérale et 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

No 4—Un lot de terre, situé dans le même îlet, derrière les lots Nos 1 et 2 décrits ci-dessus, désigné par le No 3 sur le même plan, mesurant 40 pieds de face à la rue Adèle sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et sur la ligne du fond des lots Nos 1 et 2, 40 pieds sur la ligne du fond.

No 5—Un lot de terre dans le même îlet, désigné par le No 4 sur le même plan, entre les lots 3 et 5, mesurant 40 pieds de face à la rue Adèle, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

No 6—Un lot de terre de forme irrégulière, situé dans le même îlet, désigné par le No 5 sur le même plan, mesurant 36 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 4 [illegible] une distance de 63 pieds 11 pouces 2 lignes de la rue Adèle, de sorte qu'il n'a que 15 pieds 10 pouces de largeur et se rend, en profondeur, jusqu'à la rue Joséphine, une autre distance de 95 pieds 11 pouces 1 ligne, sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No 6, de 159 pieds 10 pouces 3 lignes et une largeur de 15 pieds 10 pouces sur la ligne du fond.

No 7—Un lot de terre, situé dans le même îlet, désigné par le No 6 sur le même plan, entre 5 et 7, mesurant 30 pouces de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

No 8—Un lot de terre, situé dans le même îlet, désigné par le No 7 sur le même plan, borné d'un côté par le lot No 6, sur le même plan, et de l'autre côté par l'autre lot. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

No 9—Un lot de terre, situé dans le même îlet, désigné par le No 8 sur le même plan, contigu au lot No 9 décrit ci-dessus, et mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses comprenant une maison en bois avec cuisine, cave, cuves, &c, d'après le plan.

No 10—Un lot de terre, situé dans le même îlet, désigné par le No 9 sur le même plan, contigu au lot No 8 et mesurant 37 pieds 11 pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois avec cuisine, cave, &c. &c, d'après le plan.

No 11—Un lot de terre situé dans le quatrième district, dans le faubourg Livaudais, dans l'îlet compris entre les rues Levée, First, Water et Josephine [illegible] dressé par B. Buisson, voyer, le 10 mars 1853, mesurant 23 pieds 1 pouce de face à la rue Water, 9 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne de division des faubourgs Lafayette et Livaudais, 24 pieds 5 pouces 9 1/2 lignes sur la rue Levée et 19 pieds 11 pouces 1 ligne [illegible] ligne sur la ligne qui le sépare du lot No 12.

[illegible]

CONDITIONS.—Pour la propriété No. 1, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $43 75 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 2, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $[illegible] chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 3, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $114 1/2 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 4, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $43 75 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 5, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $41 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec intérêt sur la propriété.

Pour la propriété No. 6, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $56 12 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 7, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $51 6 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 8, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $[illegible] chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 9, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $[illegible] chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 10, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $93 75 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No. 11, un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $95 31 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 12—Un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $95 31 1/4 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 13—Un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $200 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 14—Un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $48 75 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété.

Pour la propriété No 15—Un quart comptant. L'acquéreur assumera le paiement de six billets de $48 75 chacun, payables le 24 avril 1854; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent à partir du jour de la vente, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque sur la propriété 6.

Le paiement de tous les billets sera assuré par hypothèque sur les propriétés vendues, et les dits billets seront donnés en coupons à la convenance des vendeurs. Les améliorations seront assurées aux frais des acquéreurs, pour le montant au plein de leur valeur et les polices d'assurance resteront entre les mains des vendeurs.

Les actes de vente pardevant J. R. Borgstede, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 jn

Succession de Edward Byrne. PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan SAMEDI, 25 juin, 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 26 avril 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Edward Byrne, décédé, savoir :

Un lot de terre désigné par le No 12 sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer, et compris dans l'îlet borné par les rues Roman, Cypress et Prieur, et les propriétés de la Banque du Canal. Le dit lot mesure 34 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne latérale, s'étendant vers la rue Cypress, et 120 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne latérale des propriétés de la Banque du Canal, et 43 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur dans le fond.

L'acte de vente pardevant John Cragg, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 mai—14.15.25

Ilet de Grande valeur à vendre.

LE magnifique îlet de terre situé au faubourg Livaudais, bien connu comme ayant fait partie autrefois de l'ancienne habitation de Mme Livaudais; cette propriété est très convenable pour une presse à coton, à établissements suivants :

480 pieds de face à la rue Tchoupitoulas.			
302 do.	do	do	à l'Avenue Washington.
450 do.	do	do	à la rue Fulton.
300 do.	do	do	à la rue Suzette.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St. Louis

GROCERIE A vendre.

ON offre à vendre en tout ou en partie UNE GROCERIE bien installée, située rue Ste-Anne, No [illegible] Conditions libérales. S'adresser sur les lieux.

VENTES DE CE JOUR.

Vins—Vins. PAR R. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 5 heures, il sera vendu pour le compte de ceux que cela concerne, sur la Levée, en face de la rue Jefferson :

118 barriques vin rouge de Bordeaux, 100 caisses do do, 25 do Sardines, 12 do Conserves, En débarquement des goëlettes Time et Rover, venant de Nassau, et sauvés du navire Yamoui venant de Bordeaux. 15 juin

Epaules! Epaules! PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI, 15 du courant, à 9 heures et demie du matin, il sera vendu pour le compte de ceux que cela concerne, sur la Levée, 1er district, en face de la rue Gravier :

10 boucauts d'épaules, en débarquement du bateau à vapeur John Simonds. Conditions—comptant. 15 juin

Jambons et Epaules. PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI, 16 du courant, à 10 heures moins un quart, il sera vendu pour le compte de ceux que cela concerne, au No 63, rue Tchoupitoulas :

10 boucauts de jambons et épaules. Conditions comptant. 15juin

Vente des Gardiens du Port. Vieux fer anglais. PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 15 du courant, à cinq heures de l'après-midi, il sera vendu à Alger, au Pelican Dock, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne :

Un lot de vieux fer anglais, pris du brick Telegraph. Conditions—comptant. 14 juin

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 15 juin 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 22, rue Poydras, au profit des créanciers de MM. Walsh et Ranlett :

Vieux café de Java, chandelles blanc de baleine, tabac de la Virginie, savon brun, huile, eaux-de-vie et vins importés, cigares, meubles de bureaux, &c.

Conditions—Au-dessous de $300, comptant; au-dessous de $500, soixante jours; au-dessus de $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 11jn

VENTES A L'ENCAN

1,600,000 cigares de la Havane. PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 17 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de S. Valls, Importateurs, No 75, rue des Magasins :

1,600,000 cigares de la Havane, garantis d'importation directe et pas piqués.

Des catalogues seront distribués la veille du jour où devra se faire la vente.

Conditions—Au-dessous de $300, comptant; au-dessus de $300, six mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ou escomptés à raison de dix pour cent l'an. 8 jn

Beaux terrains à l'entrée du chemin de Gentilly et près de la rue Broad. PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau passage de la Bourse, No 51

SAMEDI prochain, 18 du courant, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, il sera vendu positivement :

Six beaux Terrains à 150 pieds de la rue Broad, à gauche en allant à Gentilly, et compris par le chemin de Gentilly, la grande route St-Jean, le chemin de la Crête et la rue Septième; le No 1 ayant une forme triangulaire rectangle. Ces terrains sont très élevés et ont de différentes profondeurs, le chemin complètement se trouve tout près sur le derrière de ces terrains, et le pavage en pierres sur le devant des dits terrains. C'est une des belles situations des alentours de la ville.

Un autre terrain de forme triangulaire, et compris par les rues Broad, chemin de Gentilly et Colombus, mesurant 52 pieds face à la rue Broad, sur 132 pieds de profondeur et face au chemin de Gentilly, qu'il est aussi payé. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse. Il est bien entendu que le pavage sera pour le compte des acheteurs, qui auront à le payer.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sans endossement, avec hypothèque sur la propriété vendue et 8 pour cent d'intérêt, à échéance des billets, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant Paul Emile Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 juin—6

Groceries—Groceries. PAR S GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu lundi, 20 juin 1853, à quatre heures et demie P. M. rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale.

Le contenu d'un magasin de groceries, consistant d'une variété d'articles frais, telles que : sucre gras, se jambons, confitures de la Havane, liqueurs assorties, cognac en bouteilles, marasquin, carreaux, huile d'olive, huile de lard, sardines, chandelles de suif et de cire, savons, balais, vin, vins assortis, thé impérial et thé noir, tabac à chiquer, vieux whiskey, vin de Porto, fruits confits, genièvre de Hollande, brandy, alcool, rhum, biscuits de Cracknel, pains de sucre, sucre brut, etc., etc., divers autres articles trop longs à énumérer.

Aussi—L'installation du dit magasin, comptoirs et tablettes.

Conditions comptant. 13jn

POUR PHILADELPHIE, Ligne de la malle des Etats-Unis. Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le nouveau et magnifique steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1300 tonneaux, capitaine Walter Collins partira comme suit de Savannah :

Mercredi, 23 février, Mercredi 4 mai, " 9 mars, " 18 mai, " 23 mars, " 1er juin, " 6 avril, " 15 juin, " 20 avril, " 29 juin.

Ce steamship a été construit de manière à offrir aux passagers la plus grande sûreté, et le confort le plus désirable; ces commodités ne sont inférieures à ceux d'aucun steamship sur la côte.

Un nouveau steamship qui est en ce moment en voie de construction et qui égalera le STATE OF GEORGIA sous tous les rapports, le remplacera près le mois de juin prochain, et formera avec le STATE OF GEORGIA une ligne hebdomadaire qui partira de chaque port le mercredi.

Passage à la chambre ... de Savannah à Philadelphie ... $25. De Savannah à New York ... $27. Entrepont ... $8.

C. A. L. LAMAR, agent à Savannah. HIRON & MARTIN, agents, à Philadelphie.

22 fev—

Ligne de Steamers de New-York à Savannah. Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON, ALABAMA, Capitaine LUDLOW.

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, et sont insurpassables pour la sûreté, la vitesse et le confort.

En partant de Savannah en même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partant de Charleston, et arriveront à New York au moins le même jour.

Passage à la Chambre $25, payable avant l'embarquer.

Agents : PADELFORD, FAY & Co, Savannah. SAMUEL L. MITCHELL, 164 Front St New-York

6mai

Pour les Attakapas.

Le [illegible] vapeur [illegible] C. HAYS, capitaine [illegible] partira pour les Attakapas tous les [illegible] Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, [illegible] Bayou Boeuf, Tigerville et tous les points intermédiaires.

Pour plus amples détails, s'adresser à bord ou à HALL & RODD, 4, Front Levée

13 mai

Pour les Attakapas—

Le nouveau steamer, rapide et sûr ANNA N. [illegible], capitaine J. L. Lubbock, partira pour les Attakapas tous les MERCREDIS, en prenant les frets et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les points intermédiaires.

L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf et le propriétaire n'a épargné ni soins ni argent pour le rendre aussi agréable que possible.

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera portée aux affaires qui seront confiées.

Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à CH. DEBLANC, 14, Douane

13 mai—6p

PAQUEBOT DE LA COTE. Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Baton Rouge et Donaldsonville.

[illegible] le nouveau et rapide steamer ELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah les MERCREDIS après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co, agents, No 3, Front Levée

2 sept—1an

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non chargés, que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, nouvellement réparé à neuf, fera régulièrement les voyages du commerce et de la Nouvelle-Orléans à la ville de Plaquemine, Bayou Goula. Ce bateau ne prenant pas de fret pour remorquer pourra faire le tout à des prix très modérés. S'adresser à PAUL LACROIX, rue Toulouse

8 mai

POUR GENES—

La barque IDIA, capitaine Mont, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu pour ledit port. Pour le fret de 100 boucauts de tabac ou 50 tierçons ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 rue Jefferson

8 m

Pour Gênes—

La barque IDEA, capitaine Mont, partira sous peu pour Gênes— S'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson

Pour Rotterdam—

Le beau et fin voilier ARKANSAS, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton et passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, potean No 20, premier district, ou à H. V. BAXTER, 25 rue Carondelet

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre elles-mêmes de la réalité des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour, la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No. 165,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent les mêmes genres d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19d

JOHN CLAUZURE, Importateur et commissionnaire,

Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c. 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

15 fév—

JOHN WINÇON, CONFISEUR ET PATISSIER,

55, rue de la Vieille Levée. Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées. Ses prix sont modérés. 15 jan—ab

B. TALAMON,

Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1800 et 1831. 186 et 186, rue Royale

21 sep

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en mains et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et aux termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants :

Brodequins.

Russett pour hommes, jeunes gens et garçons, simple double grandeurs régulières et extras. Kip, cuir patenté, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfants, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.

Pour dames, demoiselles, enfants et domestiques fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs. JAMES E. NORTH & Co. 11, Magasins.

13 ao

A VENDRE—Une machine à vapeur de la force de 40 chevaux, pour un moulin à scie, avec machine à raboter, &c. S'adresser à BRUGUIERE & Co., 7, rue Bienville

23 mai

40 Paniers champagne marques diverses, à vendre par A LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane

26 avril